





#### Projet 4: Rénovation et constructions durables

	
<b>Soutien externe et engagement</b>	Mandat : oui Participation population : non
<b>Années concernées</b>	2023-2026
<b>Lien à d'autres stratégies/règlements/ actions de la commune</b>	Règlement des polices des constructions
<b>Bases légales</b>	LVLEne, LATC, LVLFO

<b>Participation à l'Agenda de développement durable 2030</b>	
<b>Lien au plan climat vaudois</b>	

#### Lien aux objectifs 2030 du PECC

- Valoriser et encourager la consommation responsable
- Favoriser la diminution de la consommation et la transition énergétique

#### Objectifs spécifiques

- Bâtir mieux en préservant les ressources
- Valoriser les ressources renouvelables et locales, notamment celles certifiées par un label environnemental
- Exiger des variantes durables, des critères et/ou des exigences minimales dans les procédures de marché public (par ex. Minergie-Eco ou Sméo)
- Lorsque cela est adéquat, devenir exemplaire en équipant les toitures des bâtiments communaux si possible avec une couverture intégrale de panneaux photovoltaïques ou avec une combinaison avec une toiture végétalisée
- Sensibiliser la population sur ce thème